



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/2002/44
12 avril 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements
concernant les véhicules (WP.29)

(Cent vingt-septième session, 25-28 juin 2002,
point 4.2.9 de l'ordre du jour)

PROJET DE RECTIFICATIF 1 AU COMPLÉMENT 12 À LA SÉRIE 02
D'AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT N° 30

(Pneumatiques)

Communication du Groupe de travail en matière de roulement et de freinage (GRRF)

Note: Le texte reproduit ci-dessous, adopté par le GRRF à sa cinquante et unième session, est transmis pour examen au WP.29 et à l'AC.1. Il est fondé sur le texte reproduit dans le rapport de la session (TRANS/WP.29/GRRF/51, par. 46).

Paragraphe 3.1.11.1, modifier comme suit: sans objet en français

Le présent document est un document de travail distribué pour examen et commentaires. Quiconque l'utilise à d'autres fins en porte l'entière responsabilité. Les documents sont également disponibles via INTERNET: <http://www.unece.org/trans/main/welcwp29.htm>.